

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 86 (1944)
Heft: 10

Nachruf: Nécrologie : le colonel Lecomte
Autor: Grosselin

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NÉCROLOGIE



† Le colonel Lecomte.

Le colonel Lecomte, le 20 octobre de cette année, devait fêter son 75^e anniversaire, c'est le 20 octobre 1869 qu'à Lausanne, il était né. Il avait de qui tenir. Son père, le colonel divisionnaire Lecomte, de St-Saphorin (Lavaux), écrivain militaire, avait participé à la guerre de Sécession et fut commandant de la 2^e division de 1874 à 1890.

Lecomte fit ses études au collège cantonal de Lausanne, prit, au gymnase littéraire, son baccalauréat ès lettres. Après un séjour

en Angleterre, il obtient à l'Université de Lausanne son baccalauréat ès sciences.

Mais dès son jeune âge, la vie militaire l'attirait. Atteint de myopie, il est recruté comme aspirant-fourrier. Après avoir suivi un certain temps l'école polytechnique de Zurich, il entre, grâce aux relations de son père, à ses frais, à l'académie militaire des Etats-Unis, à West-Point (New-York).

Il resta quatre ans à West-Point, d'où il sortit 2^e sur 51, avec le brevet de sous-lieutenant. Il avait l'intention de rester dans l'armée des Etats-Unis, mais après avoir suivi l'école d'application d'infanterie et de cavalerie à Fort Leavenworth (Kansas), il rentra en juin 1894 en Suisse. Vaud l'avait nommé lieutenant de pionniers de landsturm.

Après avoir fait une demi-école de recrues de pontonniers à Brugg, une école de sapeurs et l'école d'aspirants, il est promu lieutenant du génie le 6 décembre 1894. Il fait un séjour dans le bureau d'études du chemin de fer Spiez-Erlenbach.

Dès mars 1896, il fonctionne comme aspirant-instructeur du génie, pour être promu, en mars 1898 1^{er}-lieutenant et instructeur de II^e classe. Et c'est à Viège où il travaille l'hiver dans le bureau de son collègue Gilliéron, qu'il fondera son foyer.

Il sera instructeur du génie de 1^{er}-lieutenant à colonel jusqu'au 1^{er} mars 1934, où il prit sa retraite.

Lecomte fit tout son service dans la 2^e division, à la cp. I/2, puis comme commandant du bataillon sapeurs 2 et jusqu'en 1917 comme chef du génie. Ensuite il est officier-ingénieur et dès 1932 commandant du dépôt des troupes du génie.

Pendant la guerre mondiale il fut deux fois en mission en France, en 1917 à l'armée française, en 1918 à l'armée américaine, où il retrouva d'anciens camarades de West-Point et de Leavenworth. Il remplaça un certain temps le commandant des fortifications de Morat. Enfin, en 1919, avec le soussigné, il fit partie d'une mission en France, juste avant la signature de la paix.

Durant quarante ans, Lecomte va collaborer à la *Revue Militaire Suisse*. Depuis 1917, où il remplacera le colonel divisionnaire Secrétan comme chroniqueur militaire, il écrira dans la *Gazette de Lausanne*. Il écrit des brochures militaires et des articles militaires pour d'autres journaux, en particulier dans *La Suisse*, le *Walliserboote*, le *Soldat du génie*, et d'autres périodiques spécialisés.

Lecomte était un bel écrivain, à la phrase courte et claire, parfois mordante. A chaque instant il appuyait sa démonstration par une citation historique appropriée que lui dictaient sa belle mé-

moire et son érudition. Un trait marquera l'érudit : En 1919 nous échouons à Ste-Menehould. Par plaisanterie, nous lui demandons de nous décrire sur le terrain la bataille de Valmy, car nous y passions. Il accepte. Officiers français et suisses sont rangés autour de lui sur un terrain historique. Et là, ayant daigné retirer son cigare, il développa cette bataille avec une richesse d'heures et de détails, qui nous confondit.

Cet universitaire, ce travailleur, cet historien devait donner un instructeur de grande classe. Il possédait cette belle qualité du soldat, le courage. Il le fit bien voir dans certains de ses articles.

C'était aussi un camarade loyal, c'est pourquoi nombreux étaient ses amis.

Aujourd'hui ce beau serviteur du pays et de son armée repose au pied de ces grandes parois qui glissent des hauts sommets vers le Rhône, au pied de ces montagnes dont il saisissait la puissance et la valeur pour son pays. Avidement il aimait les escalader. C'est sur les cimes qu'il trouvait le repos, c'est là-haut que son âme pouvait ouvrir toutes grandes ses ailes vers les bleus infinis.

Col. div. GROSSELIN.
